Envoyé en préfecture le 26/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le
ID : 067-216700732-20250325-2025032522-DE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 24

Commune de CHATENOIS

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 20 mars 2025

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :
M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjoints au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, M. Michel GOETTELMANN, Mme Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Lysiane STENGER, Amandine MARTIN, MM. Jean LACHMANN, Eric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

Absents excusés :
Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Axèle EBELIN donne pouvoir à Stéphane SIGRIST

Absents :
-

14. Divers

RAPPORTEUR : M. le Maire

14.5. Motion de soutien au CAMPS de Châtenois

DELIBERATION D20032025/22

Par courriel du 12 mars 2025, Monsieur Alexandre KRAUTH, Président de l'APEI Centre-Alsace, a alerté les administrateurs de l'APEI Centre-Alsace, élus locaux, dont le Maire de Châtenois, et élus nationaux, sur le manque de moyens du site du CAMPS (Centre d'action médico-sociale précoce) situé à Châtenois.

Pour rappel, l'association APEI Centre-Alsace, née en 1978, a pour vocation d'accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap, de promouvoir leur autonomie et leur citoyenneté, et d'aider les aidants naturels.
A ce jour l'APEI est composée de 11 services et établissements, dont le CAMPS à Châtenois, accompagne 450 personnes dont 150 enfants, compte 240 professionnels, et 4500 heures de bénévolat par an.

Publié le : 26/03/2025 15:36 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/26517

Envoyé en préfecture le 26/03/2025
Reçu en préfecture le 26/03/2025
Publié le
ID : 067-216700732-20250325-2025032522-DE

Le CAMPS bénéficie d'un agrément de 45 places financées en suivi thérapeutique. Cependant, 68 enfants sont suivis à ce jour, et 22 enfants sont sur liste d'attente. Le nombre de d'enfants sur liste d'attente ne cesse de croître et est estimé à 50 d'ici l'été 2025.

Considérant la nécessité absolue de répondre aux besoins des familles du territoire, en souffrance, en attente d'une réponse aux besoins de soins de leurs enfants en difficulté.
Considérant les nombreuses relances du Président de l'APEI et des propositions faites au cours de ces derniers mois auprès de l'ARS et la CEA, quant à la nécessité d'allouer plus de moyens au CAMPS et à ses salariés,
Considérant le plan d'action proposé ce 12 mars 2025 auprès de ces mêmes acteurs :

- « ***Malgré une réponse négative de l'ARS le 05/08/2024*** *quant à notre demande de rebasage, nous resollicitons les services de l'Etat (ARS et CeA) à nous accompagner à trouver une solution afin de répondre aux demandes exprimées (alerte ARS envoyée le 04/11/2024).*

- *Nous avons répondu mi-décembre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "50 000 solutions en Grand-Est''. Il s'agit d'un plan gouvernemental qui devrait apporter des moyens à certains projets.*

- *Notre président ainsi que le directeur général ont pris attache auprès d'élus locaux afin de les sensibiliser aux carences de moyens financiers quant aux besoins réels (Mme HORNBECK, Mme MULLER-BRONN, M. BAUER, M. ADONETH, …).*

- *Une veille active de prévention des risques psycho-sociaux des professionnels tant que des ratios d'encadrement acceptables ne sont pas atteints.*

- *Pas d'engagements de surcoûts liés au dépassement de l'agrément : pas d'autorisation d'heures supplémentaires ni complémentaires, pas de remplacements systématiques des professionnels en cas d'absence »*

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
DECIDE d'affirmer solennellement son soutien au plan d'action proposé par le Président de l'APEI au vu des besoins exprimés, et demande instamment aux différents acteurs d'activer tous les leviers possibles afin de répondre à ces besoins,
PRECISE que cette motion de soutien sera envoyée à l'ARS et à la CEA, l'ensemble des acteurs alertés par le courriel du 12 mars 2025 du Président de l'APEI, ainsi que le PETR et la communauté de communes de Sélestat et Territoires.

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE
Pour extrait conforme
Châtenois, le 25 mars 2025

Luc ADONETH
Le Maire,

Daniel BROCKER
Le secrétaire de séance,

Publié le : 26/03/2025 15:36 (Europe/Paris)
Collectivité : Châtenois
https://www.intramuros.org/chatenois/documents_administratifs/26517